

également des discussions bilatérales avec la Russie dans le but d'améliorer l'accès au marché russe pour les produits et services canadiens. Le groupe de travail a tenu sa première de dix-huit réunions officielles en juillet 1995 et sa plus récente en décembre 2002. Le Canada a souligné qu'il appuyait l'accès de la Russie à l'OMC aux conditions commercialement viables généralement applicables aux nouveaux membres. L'accès de la Russie à l'OMC donnera aux exportateurs et aux investisseurs canadiens un accès plus facile et plus prévisible à cet important marché. Elle aidera aussi à consolider le processus de transition économique en Russie et à renforcer le système commercial multilatéral. La Russie a effectué bon nombre de progrès en 2002 pour que son système commercial et économique satisfasse aux normes de l'OMC, en particulier sur le plan des politiques de soutien agricole qui faussent les échanges. Le Canada continuera à demander plus de transparence ainsi qu'un accès plus ouvert, plus sûr et non discriminatoire pour les fournisseurs canadiens de produits et de services. Les prochaines réunions du groupe de travail se poursuivront dans la foulée des discussions approfondies et fructueuses tenues entre la Russie et divers membres du groupe de travail.

La Fédération de Russie a présenté son offre initiale concernant les droits de douane en février 1998. Au mois de juin suivant, le Canada a entrepris des discussions bilatérales à Moscou qui se sont soldées par la présentation, au cours des deux dernières années — et plus récemment en décembre 2002 — de plusieurs offres révisées par la Russie. Des progrès ont été réalisés, principalement en ce qui a trait aux droits de douane visant les produits industriels, lors de discussions bilatérales qui se poursuivent à un rythme accéléré. Le Canada veut des concessions tarifaires sur des produits qui sont exportables actuellement ou qui pourraient le devenir, comme le matériel pour l'industrie pétrolière et gazière, les produits agricoles et agroalimentaires, le poisson et les produits du poisson, les véhicules, le matériel pour aéronefs et le matériel de télécommunications. De plus, il incitera la Russie à consolider tous ses droits, à se joindre à diverses options zéro-zéro convenues à l'OMC et à offrir un accès non discriminatoire, par exemple dans le secteur des oléagineux.

La Fédération de Russie a présenté son offre initiale concernant les services en octobre 1999. En mai 2000, le Canada a entamé des discussions bilatérales à cet égard, et des réunions se tiennent périodiquement depuis. La Russie a soumis sa dernière offre concernant les services en octobre 2002. Le Canada veut que la Russie prenne des engage-

ments contraignants sur les déplacements temporaires de personnes physiques et l'établissement d'une présence commerciale. Le Canada s'intéresse particulièrement aux secteurs des services professionnels et autres, y compris les services informatiques et les services connexes, les télécommunications de base et les télécommunications à valeur ajoutée, les services financiers, les services de construction, les services reliés à l'environnement et les services de transport. Il cherche aussi à obtenir la suppression des restrictions et des mesures discriminatoires pour ce qui est des modalités de fourniture transfrontières, de consommation à l'étranger et de présence commerciale dans ces secteurs.

Le Canada finance à l'heure actuelle deux projets d'une valeur totale de 6,3 millions de dollars qui appuient directement les décideurs russes dans leurs tentatives de faciliter l'accès de la Russie à l'OMC. Il s'agit des projets Accession à l'OMC du cabinet Macleod-Nixon et Renforcement des capacités en matière de politique commerciale et de droit de l'Université Carleton.

Investissement

Le Canada accorde toujours une importance primordiale à la protection des investissements canadiens en Russie. Il a des intérêts substantiels dans ce pays, particulièrement dans le secteur des mines. Les principaux domaines d'intérêt potentiels pour les investisseurs canadiens sont l'exploitation des ressources naturelles et autres formes de développement des infrastructures, les services et le développement industriel. Même si le gouvernement russe encourage l'investissement étranger, il éprouve des difficultés à créer un climat d'investissement stable et attrayant. Les préoccupations actuelles des investisseurs en Russie comprennent : la faiblesse du gouvernement d'entreprise; la complexité des lois nationales et le flou qui les entoure; et le manque de recours judiciaires efficaces pour résoudre les différends en matière d'investissement; l'absence de recours judiciaire efficace pour le règlement des différends en matière d'investissement; les obstacles administratifs et la « bureaucratie excessive »; ainsi que les autorités régionales hostiles ou difficiles. Les investisseurs canadiens du secteur minier s'intéressent particulièrement à l'ébauche du code sur l'utilisation du sous-sol, qui est actuellement à l'étude et qui sera vraisemblablement modifié par la Douma de la Russie (chambre basse du parlement russe); les modifications proposées ont provoqué différentes réactions chez les investisseurs étrangers potentiels et les spécialistes juridiques, dont certains s'inquiètent du processus de délivrance de permis, du manque de clarté dans les rôles respectifs des